



La MRC d'Abitibi veut dire NON à toute forme de violence, en portant le brassard le 8 décembre.

Amos, le 3 décembre 2014 – Le réseau des agents de développement local de la MRC d'Abitibi a mis sur pied une campagne de sensibilisation contre la violence et l'intimidation dans les milieux de vie. Tous les résidents du territoire ont reçu un brassard dans leur boîte aux lettres et tous les jeunes de la Commission scolaire Harricana (CSH) et du CÉGEP, campus d'Amos, en recevront un par l'entremise de l'école. Au total, 14 700 brassards sont en circulation sur le territoire de la MRC d'Abitibi. La population est donc invitée à le porter lors de la journée contre l'intimidation, en support à la cause, le 8 décembre prochain.

Mis à part le réseau scolaire où des mesures ont été mis en place, peu d'actions ont été entreprises pour contrer, informer et discuter du problème de la violence par intimidation dans les différents milieux de vie. Le réseau des agents de développement local de la MRC d'Abitibi s'est donc rassemblé pour mettre sur pied une campagne de sensibilisation contre l'intimidation pour la population du territoire.

Que ce soit envers un élu, un employé municipal, un citoyen (jeune, aîné, personne ayant un handicap, homosexuel, personne à faible revenu...), la violence par l'intimidation est omniprésente.

« Dans plusieurs municipalités du Québec, le 8 décembre a été décrété comme la journée contre l'intimidation. Cette journée rappelle le suicide de Marjorie Raymond, le meurtre d'une directrice générale dans une municipalité par un de ses citoyens, des agressions diverses dans les milieux municipaux et plus encore. Il est temps que nous dénonçons tous ensemble cette violence afin d'offrir un milieu de vie sain, sécurisant et exempt de violence à notre population. » explique madame Manon Allard, responsable de la campagne de sensibilisation.

Les élèves de la CSH recevront tous un brassard à porter à l'école et les enseignants ont reçu un document leur permettant d'animer un court atelier portant sur l'intimidation. La population a reçu dans sa boîte aux lettres un brassard et un feuillet explicatif. Tous sont invités à porter le brassard le 8 décembre en support à la cause.

Deux autres activités contre l'intimidation sont en préparation afin de sensibiliser la population des impacts de la violence dans les milieux de vie soit, des capsules vidéos et des théâtres d'intervention qui seront présentés dans différentes municipalités du territoire.

Cette initiative a été rendue possible grâce aux partenaires financiers suivants : le Fonds québécois d'initiatives sociales de la MRC d'Abitibi (FQIS), le Centre local de développement (CLD) Abitibi et le ministère de la Sécurité publique.

-30-

Source :
Caroline Thivierge,
Agente de dev. aux communications au CLD Abitibi
819 732-6918 #223

Infos :
Manon Allard
Agente de développement territorial et responsable du projet
819 732-6918 #233